

ISSN 1950-3032

PROFESSION Recycleur

Actualités p.1-7
Collectivités p.8
Bois - PCR - Textiles p.9-10
Plastiques p.11
Métaux non-ferreux p.12-16
Métaux ferreux p.17-19
Rendez-vous avec... p.20

L' **O** f f i c i e l d e s **D** é c h e t s

L'hebdomadaire des professionnels du recyclage – 2 avril 2025 - N°1539

Ferrailles	Cuivreux	Laiton	Al affineur	Al lamineur	Zinc	Plomb	Inox	Papiers	Plastiques
↗→	↘	↘	↘	↘	↘	↘	→	↘	↘

Panorama des tendances émergentes dans l'industrie du recyclage

Déchets dangereux

La black mass officiellement classée parmi les déchets dangereux de l'UE

Le chiffre de la semaine 51 %

51 % des canettes en aluminium ont été recyclées en France en 2022, selon Metal Packaging Europe et European Aluminium. Le taux moyen s'élève à 75 % en Europe, en hausse par rapport à 2021. La France occupe le 24^e rang, loin derrière le duo de tête à 99 % (Allemagne et Finlande), ou encore la Belgique (94 %) et l'Italie.

A ce sujet, voir l'article en page 8.



© AquaMetals

Bruxelles.- La Commission européenne a ajouté les déchets de batteries broyées, appelés « *black mass* », à sa liste des déchets dangereux. Cette classification entraîne une interdiction automatique de leur exportation vers les pays non membres de l'OCDE, conformément à la Convention de Bâle.

Nouveaux codes

De nouveaux codes de déchets ont été introduits pour mieux gérer les différentes étapes du cycle de vie

des batteries : fabrication, usage et recyclage. La *black mass*, ainsi que les déchets de batteries à base de lithium, nickel, zinc, sodium-soufre et alcalines, sont désormais considérés comme dangereux.

Plan d'action pour le secteur auto

L'annonce a été faite le 5 mars dans le cadre du plan d'action industriel pour le secteur automobile

européen, initié par la présidente Ursula von der Leyen. Jessika Roswall, commissaire à l'Environnement, a souligné que cette mesure améliorera le contrôle des expéditions et favorisera le recyclage.

L'amendement entrera en vigueur 20 jours après sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*, sauf objection du Parlement ou du Conseil. Les Etats membres et les opérateurs de déchets devront adapter leurs procédures pour se conformer à ces nouvelles règles.

En (très) bref...

Déchets du bâtiment Cassin Recyclage se lance dans le réemploi

L'entreprise toulousaine Cassin Recyclage a inauguré une nouvelle plateforme dédiée au réemploi des matériaux du BTP. Installé sur un site de 2,5 hectares, le bâtiment de 5.000 m² a été construit en réutilisant des matériaux issus de l'ancien

Parc des expositions de Toulouse, ce qui a permis de recycler 140 tonnes de métaux. Cassin Recyclage mise sur le réemploi pour se diversifier et espère que 15 % de son

chiffre d'affaire proviendra du réemploi des matériaux d'ici 2030. Le projet a bénéficié du soutien de l'Ademe ainsi que des collectivités locales.

Métaux stratégiques

Mecaware lance sa première unité semi-industrielle

Béthune.- Mecaware va démarrer sa première unité semi-industrielle de recyclage de métaux stratégiques, implantée sur le site de Béthune (Hauts-de-France), d'ici à la fin de l'année.

La technologie de pointe d'extraction sélective, développée par l'entreprise, permet d'extraire séparément les métaux contenus dans la *blackmass*. Cette matière première, issue du broyat de batteries de véhicules électriques usagées, con-

tient des métaux tels que du lithium, du cobalt et du nickel. Les métaux recyclés serviront à fabriquer de nouvelles batteries.

L'unité semi-industrielle, baptisée « Separ8 » doit permettre à la cleantech de dimensionner sa future unité industrielle, qui fera l'objet d'une troisième levée de fonds, de

100 M€ cette fois, après les deux précédentes d'un montant cumulé de 50 M€.



YPREMA

Nous transformons
les déconstructions du BTP
en matériaux routiers

www.yprema.fr



Intelligence artificielle, tri automatisé...

Panorama des tendances émergentes dans l'industrie du recyclage

Oslo.- Quelles sont les évolutions majeures qui vont marquer l'industrie du recyclage en 2025 ? Alors que les défis environnementaux et réglementaires s'accumulent, plusieurs technologies émergent pour optimiser le tri et le recyclage des matériaux. Volker Rehrmann, vice-président et directeur de Tomra Recycling, concepteur de solutions de tri, partage ses prévisions.

Essor de l'apprentissage profond

L'intelligence artificielle, et plus précisément l'apprentissage profond (*deep learning*), jouent un rôle de plus en plus important dans le secteur du recyclage. Cette technologie permet d'améliorer considérablement la précision du tri des matériaux, notamment dans la séparation des plastiques alimentaires et non alimentaires. A mesure que cette technologie progresse, elle est également appliquée à des flux de déchets plus complexes, comme le tri des métaux.

Historiquement, les systèmes de tri se basaient principalement sur des capteurs NIR (infrarouge proche) pour détecter les types de matériaux ou sur des capteurs VIS (spectroscopie visible) pour la distinction des couleurs. L'apprentissage profond va plus loin en permettant une reconnaissance avancée des objets grâce à des caméras capables d'analyser la forme, la taille et d'autres caractéristiques visuelles. Tomra a conçu le système GAINnext

pour reproduire la vision humaine et automatiser des tâches de tri jusqu'alors effectuées manuellement. « *La précision de cette technologie permet d'accroître significativement les taux de récupération des matériaux recyclables* », affirme l'entreprise.

Contrôle des flux en temps réel

« En 2025, le suivi en temps réel des déchets dans les centres de tri connaîtra un essor considérable grâce aux avancées en intelligence artificielle et aux technologies cloud. »

Volker Rehrmann, de Tomra Recycling

« *En 2025, le suivi en temps réel des déchets dans les centres de tri connaîtra un essor considérable grâce aux avancées en intelligence artificielle et aux technologies cloud* », estime Volker Rehrmann. Ces solutions offrent une transparence accrue et une meilleure compréhension des flux de matière. Chez Tomra, c'est la plateforme Insight qui collecte et analyse les données issues des machines de tri afin d'optimiser les processus en continu.

D'autres innovations utilisent des caméras pour surveiller et classer les déchets à des étapes clés du tri. De plus, l'intégration des jumeaux numériques dans les lignes de tri permet de modéliser avec précision les flux de matériaux et d'anticiper

(Suite page 4)

En bref...

Batteries

Euro Dieuze accélère

Euro Dieuze Industrie, implanté à Dieuze en Moselle et repris par Veolia il y a vingt ans, renforce ses investissements pour optimiser le recyclage des piles et batteries. L'usine, qui emploie 50 personnes, consacre un million d'euros à l'amélioration de son taux de valorisation, après avoir déjà investi la même somme en 2022 pour un nouveau bâtiment. La sécurité, notamment contre les risques d'incendie, va être renforcée. D'autres agrandissements sont prévus au rythme de la progression du recyclage des batteries automobiles. Actuellement, le site recycle entre 55 et 63 % des matériaux traités. L'un des principaux défis concerne le traitement de la « *black mass* », broyat de batteries contenant un mélange de métaux comme le lithium, le cobalt, le nickel et le cuivre. Face à la demande croissante de batteries lithium-ion, l'usine, qui figure parmi les rares acteurs européens dotés d'une capacité industrielle, se prépare à gérer des volumes plus importants et à répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Chaque année, 10.000 tonnes de piles et batteries d'équipements électroménagers ou de véhicules électriques sont recyclées, principalement issues du marché français. L'usine développe aussi des procédés pour purifier le nickel et envisage d'utiliser l'énergie résiduelle des batteries dans son propre réseau électrique.

Agenda

Du 26 au 28 mai 2025

BIR Expo
à Valence (Espagne)
Convention semestrielle du BIR.

<https://www.bir.org/en/events/upcoming-events>



Du 2 au 5 juin 2025

104^e congrès de l'Astee
à Toulouse (31)
« Accélérer la transition écologique dans les villes et territoires ».

<https://www.astee.org/evenements/>



Les 11 et 12 juin 2025

E-Waste World
à Francfort (Allemagne)
Défis et solutions en lien avec la gestion des DEEE.

<https://ewaste-expo.com/>



Du 7 au 10 octobre 2025

Pollutec Lyon
à Lyon (69)
11 secteurs de l'environnement réunis en un salon incontournable.

<https://www.pollutec.com>



ACHAT / VALORISATION

Câbles de cuivre - Ferraille
Paiement immédiat



sorevo.com



01 39 60 62 26



Intelligence artificielle, tri automatisé...

Panorama des tendances émergentes dans l'industrie du recyclage



(Suite de la page 3)

d'éventuelles perturbations. Ces outils de gestion avancés aident les opérateurs à améliorer la qualité des matériaux recyclés, à réduire les pertes et à assurer une conformité accrue avec les réglementations en vigueur.

L'impact du PPWR

« L'année 2025 marque une accélération dans la mise en conformité avec le règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR) ». Cette réglementation impose des objectifs ambitieux pour améliorer la recyclabilité des emballages et renforcer l'économie circulaire. D'ici 2030, tous les emballages devront être recyclables à hauteur de 70 %, et des taux minimaux de matières recyclées devront être intégrés aux emballages plastiques (entre 10 et 35 % selon le type de plastique et son usage).

« Ce cadre réglementaire pousse les entreprises à investir massivement dans des solutions d'éco-conception et à adopter des technologies de recyclage plus avancées », indique le vice-président de Tomra. Parmi ces technologies, le recyclage mécanique évolue pour traiter des matériaux de meilleure qualité, tandis que le recyclage chimique offre de nouvelles perspectives pour les plastiques difficiles à recycler. « En apportant une vision claire sur les obligations futures, le PPWR encourage également l'investissement dans le secteur, notamment en garantissant une demande stable pour les matériaux recyclés. Cette régulation pourrait ainsi contribuer à stabiliser les prix des matières premières issues du recyclage et à renforcer la compétitivité des alternatives durables ».

Décarbonation et recyclage de l'aluminium

La transition vers une industrie bas carbone est l'une des priorités

pour 2025, et le recyclage de l'aluminium occupe une place centrale dans cette dynamique. « Face aux engagements pris par de nombreuses entreprises en faveur du zéro émission nette, la demande pour des matières premières de haute qualité issues du recyclage est en forte augmentation ».

Cependant, pour répondre aux exigences de pureté et de qualité, « il est nécessaire de perfectionner les processus de tri des alliages d'aluminium ». L'entreprise norvégienne a développé la technologie LIBS (Laser-Induced Breakdown Spectroscopy) pour séparer différentes séries d'alliages (1xxx, 3xxx, 5xxx, 6xxx) en fractions de haute pureté. Plusieurs systèmes Autosort Pulse seront installés en 2025 dans le monde pour optimiser la récupération et la réutilisation de l'aluminium.

Recycler les flux moins exploités

Si les plastiques, les déchets organiques et l'aluminium bénéficient déjà de solutions bien établies, d'autres flux de matériaux restent sous-exploités. « L'année 2025 pourrait marquer un tournant dans l'optimisation du recyclage de ces matériaux, notamment le bois et les textiles ».

Les technologies de tri du bois ont connu des avancées significatives, permettant désormais de produire des matériaux recyclés d'une qualité équivalente à celle des matières premières vierges. La séparation entre bois transformé et non transformé devient plus précise et la récupération de panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) progresse. « Ces progrès pourraient être déployés à grande échelle cette année, offrant ainsi de nouvelles opportunités pour le secteur de la construction et de l'ameublement ».

Le recyclage des textiles commence à révéler son potentiel grâce à aux technologies émergentes. Les innovations dans le tri des fibres et des tissus permettent d'améliorer la récupération et la réintégration des textiles dans des circuits de production circulaires. Sachant que la consommation textile continue de croître, la mise en œuvre de solutions de recyclage à l'échelle industrielle devient une nécessité.

En bref...

Matières premières critiques Bruxelles finalise 47 projets d'envergure



La Commission européenne a sélectionné 47 projets visant à renforcer la production des matières premières stratégiques dans l'Union européenne. Ces initiatives marquent une avancée majeure dans l'application du règlement européen sur les matières premières critiques, qui vise à couvrir 10 % des besoins des États membres par l'extraction, 40 % par la transformation et 25 % par le recyclage d'ici 2030. Sur les 47 projets retenus, 25 concernent l'extraction, 24 la transformation, 10 le recyclage et 2 la substitution de matières. Ils couvrent 14 des 17 matières premières stratégiques identifiées par l'UE, notamment le lithium (22 projets), le nickel (12) et le cobalt (10). Ces initiatives permettront d'atteindre les objectifs 2030 pour le lithium et le cobalt, et de progresser sur le graphite, le nickel et le manganèse. L'enveloppe budgétaire allouée aux projets est de 22,5 milliards d'euros. Outre l'aide financière fournie par la Commission, les États membres et les institutions financières, les procédures d'autorisation seront accélérées : 27 mois pour l'extraction et 15 mois pour les autres activités. Neuf projets sont situés en France, dont ceux d'Eramet, Imerys Ceramics et Orano. Les 38 autres sont répartis dans 12 pays européens, dont l'Allemagne, la Suède et le Portugal.

► Cote des valeurs sélectionnées

En euros	Place	25/03/25	01/04/25
Alstom	CAC40	21.7300	20.38
ArcelorMittal	CAC40	29.3400	26.47
Vallourec	CAC40	18.1000	17.45
Veolia Environn.	CAC40	31.9500	31.75
Eramet	Eurolist A	53.9000	49.80
Derichebourg	Eurolist A	5.8950	5.40
Séché Env.	Eurolist A	77.700	72.80
Norsk Hydro	Étrangères	5.866	60.32
Nyrstar	Étrangères	0.0620	0.0600



ecomaison

Le plastique *des uns* fait l'avenir *des autres.*

Consultation opérateurs
et appel à projets Innovation

Le plastique recyclé, une matière d'avenir pour votre activité.

Investir dans le recyclage aujourd'hui, **c'est anticiper les besoins de demain.** Ecomaison vous accompagne financièrement et logistiquement pour développer le tri, la préparation, la valorisation et l'innovation autour du recyclage des plastiques issus des filières ameublement, bricolage-jardin, jouets et bâtiment. Vous êtes opérateur, recycleur, régénérateur ou bien industriel intéressé par le plastique recyclé?

Devenez notre partenaire !



REP PMCB

Le site de Passenaud à Notre-Dame-d'Oé en pleine transformation



Notre-Dame-d'Oé.– Un an après l'entrée en vigueur de la REP PMCB (produits et matériaux de construction du bâtiment), le site de Passenaud à Notre-Dame-d'Oé (près de Tours) illustre les profondes mutations du secteur. Premier et principal site du groupe adapté à cette nouvelle réglementation, il témoigne des efforts déployés pour accompagner la transition vers une économie circulaire et renforcer la traçabilité des déchets. Les efforts ont été concentrés sur l'investissement dans des infrastructures modernes et l'accompagnement des professionnels.

Aurélie Darras, directrice QSE du groupe Passenaud, a répondu aux questions de *Profession Recycleur* sur ce site novateur. « *Le démarrage de la REP PMCB a été timide et l'adoption des nouvelles pratiques est limitée, mais nous percevons une amélioration progressive depuis septembre/octobre 2024* », explique-t-elle. Une partie des tonnages collectés relevait déjà de flux hors REP, mais l'évolution des comportements commence à se faire sentir.

S'adapter aux nouvelles exigences

La pédagogie et la sensibilisation sont au cœur de la stratégie de Passenaud. Les équipes du groupe vont à la rencontre des artisans et entreprises du bâtiment pour leur expliquer les nouvelles règles et les aider à les appliquer sur le terrain. Une signalétique spécifique et un guide de tri, conçus en collaboration avec Valobat, facilitent la compréhension des consignes au moment du dépôt des déchets.

« *Un gros travail de formation et d'explication a été nécessaire pour aider les clients à comprendre et appliquer les nouvelles règles. Cela passe notamment par le guide de tri,*

ainsi que par des explications sur le devenir des matières, pour motiver les artisans à trier correctement leurs déchets ».

« On n'attend pas, on agit. »

Aurélie Darras, Passenaud

Les commerciaux du groupe ont également dû être formés pour expliquer les enjeux et obligations aux clients. Les efforts déployés par Passenaud sont résumés en quelques mots par Aurélie Darras : « *On n'attend pas, on agit* ».

Exemple concret des outils mis en place pour optimiser le tri : la « *mini-déchetterie* », une benne compartimentée en quatre sections permettant de séparer efficacement les différents matériaux. Bien adaptée aux petites surfaces, cette solution permet de diminuer la part de déchets mélangés. Elle a déjà été déployée sur une dizaine de sites dans l'ouest de la France. « *Le concept plaît beaucoup, surtout auprès des grands groupes et des gros chantiers, mais il faudra du temps pour qu'il se généralise* », souligne Aurélie Darras. Pour recourir à ce mode de tri, il faut toutefois s'acquitter d'un coût supplémentaire, lié à la manipulation de contenants plus petits qui nécessitent l'utilisation de grues.

Adhésion encore lacunaire

L'adoption de la REP PMCB reste un défi pour les professionnels. Depuis juin 2024, le site de Notre-Dame-d'Oé a collecté 550 tonnes de déchets relevant de cette filière, un volume encore modeste par rapport aux 20.000 tonnes traitées sur la même période. Les principaux freins identifiés concernent la complexité des procédures administratives et le manque de filières de recyclage pour certains matériaux, comme les plastiques et les nouveaux composites.

Passenaud a développé un service de conseil pour aider ses clients à choisir les contenants les mieux adaptés à chaque phase de chantier. Cet accompagnement est bien accueilli par les professionnels. « *Chaque matériau demande une analyse fine, par exemple, le bois de coffrage ou les matériaux composites ne rentrent pas dans la REP, ce qui*

(Suite page 9)

En bref...

Moratoire sur la REP PMCB La FFB dénonce un passage en force de Valobat

Le 20 mars dernier, la ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, annonçait un moratoire sur certaines mesures de la REP PMCB et lançait une refonte du dispositif. La décision avait été saluée par la Fédération Française du Bâtiment (FFB), mais alors que celle-ci « *se félicitait d'avoir été entendue* », elle regrette que d'autres aient « *pris des décisions précipitées, difficilement justifiables au vu des informations disponibles* ».

Voici un extrait du communiqué publié par la FFB : « *A peine cette annonce ministérielle prononcée, Valobat, l'un des principaux éco-organismes de la REP PMCB, publie son nouveau barème 2025 conduisant à des hausses substantielles des éco-contributions. Il officialise par ailleurs dans sa communication, en lieu et place du gouvernement, les dispositions soumises au moratoire qui doivent pourtant faire l'objet des discussions à venir avec les acteurs professionnels représentant toute la chaîne de valeur* ».

La FFB dénonce ce « *passage en force* » et en appelle au gouvernement pour exiger un retour à la normale et suspendre toute évolution des éco-contributions tant que la concertation n'a pas abouti. « *Comment demander aux entreprises et artisans de payer plus pour des services en moins sans avoir réglé les problèmes de fond de ce dispositif ? Définition du producteur, visibilité sur les barèmes, transparence sur les affectations des dépenses, simplification drastique de l'accès à la reprise sans frais, simplification du tri, reprise effective des déchets sur chantiers et en entrepôts... La liste est encore longue* », s'insurge la FFB. « *Ca suffit !, s'exaspère Olivier Salleron, président de la FFB. Il faut impérativement arrêter les frais et que ce moratoire fige le montant des éco-contributions durant la tenue des concertations. Sans un changement profond du fonctionnement de la REP PMCB, son avenir est voué à l'échec. Les artisans et les entrepreneurs ne peuvent plus continuer à subir les dommages collatéraux d'une usine à gaz dont l'objectif premier a été oublié : réduire les dépôts sauvages et inciter au tri, au réemploi et au recyclage des déchets* ».

REP PMCB

Le site de Passenaud à Notre-Dame-d'Oé en pleine transformation

(Suite de la page 6)

« complique la gestion des déchets », précise la directrice QSE.

Le futur de la REP PMCB

Le moratoire récemment décidé sur la REP PMCB et la reprise du dialogue avec les acteurs du secteur laissent place à des incertitudes. « Nous sommes dans le flou. Pour l'instant, nous continuons à appliquer les mesures en place, mais nous ne savons pas exactement ce qui sera maintenu ou modifié ».

Aurélie Darras insiste sur la nécessité de faire évoluer la réglementation car aujourd'hui, ce sont les collecteurs de déchets qui doivent



Aurélie Darras

l'expliquer à leurs clients, et non l'inverse. « Les gros groupes sont informés, mais les artisans indépendants le sont beaucoup moins. Le dispositif est trop complexe et impose une double sanction financière aux professionnels. Nous subissons une déstructuration du métier que nous connaissons depuis 120 ans », regrette-t-elle. Certaines filières de recyclage bien établies, comme celle du plâtre, se retrouvent saturées avec l'arrivée de nouveaux matériaux plus complexes à traiter. « Il serait plus judicieux de développer des filières de recyclage adaptées aux nouveaux matériaux plutôt que de fragiliser celles qui fonctionnent déjà ».

Règlement européen sur les VHU

L'ADPA réclame un cadre clair et équitable

Bruxelles. – L'Association des éditeurs européens de données automobiles (ADPA) a partagé ses craintes face aux incertitudes juridiques qui entourent le projet de règlement sur les véhicules hors d'usage (VHU). Elle appelle les institutions européennes à clarifier et harmoniser le cadre réglementaire afin de garantir l'implication de tous les acteurs, notamment indépendants, dans l'économie circulaire automobile.

Lors d'une audition au Parlement européen, l'ADPA a mis en avant plusieurs points de vigilance. Elle préconise un alignement des définitions des opérateurs de réparation avec celles du règlement d'exemption par catégorie (MVBER) pour éviter toute incohérence. De plus, elle critique le délai de 36 mois accordé aux constructeurs pour fournir les données techniques, estimant qu'il devrait être ramené à six mois, comme le prévoit déjà le règlement sur l'homologation des véhicules.

L'association alerte aussi sur le

risque d'une tarification excessive de l'accès aux données. Elle plaide pour un modèle équilibré, où les coûts se limiteraient aux frais de mise à disposition, sans générer de profit pour les constructeurs. « Les frais d'accès ne doivent pas freiner l'activité des recycleurs ni créer de distorsion de concurrence », souligne l'association. Enfin, l'ADPA insiste sur la nécessité de mieux

prendre en compte les composants et batteries dans la réglementation, afin de renforcer le recyclage des pièces détachées.

Pour rappel, le règlement européen sur les VHU est en cours de révision. La Commission européenne « propose un règlement unique afin d'améliorer la qualité de la conception, de la collecte et du recyclage, tout en simplifiant les obligations de déclarations ». Parmi les mesures proposées se trouvent notamment l'incorporation de 25 % de plastique recyclé dans les véhicules neufs et l'obligation de déclarer le taux de matériaux recyclés utilisés.



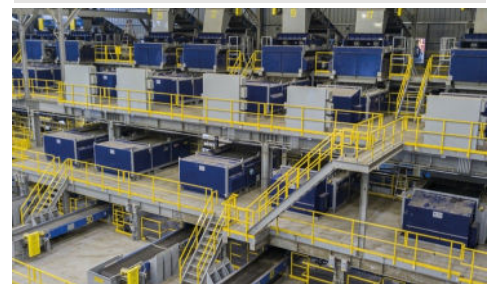
En bref...

Batteries / Portugal

Le bilan d'Electrão pour 2024



Le recyclage des piles et batteries usagées progresse au Portugal. En 2024, dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, l'éco-organisme Electrão a recyclé 1.369 tonnes de batteries usagées, soit une hausse de 12 % par rapport à 2023. La collecte des batteries portables a progressé de 22 %, atteignant 412 tonnes, tandis que les batteries industrielles ont enregistré une augmentation de 7 %, avec 957 tonnes recyclées. Cette croissance résulte d'un « effort collectif mené par les collectivités, les entreprises et les opérateurs de gestion des déchets, ainsi que l'extension des points de collecte ». Ces derniers sont désormais au nombre de 8.735, soit une hausse de 21 %. Le recyclage des batteries est crucial pour récupérer des matières premières critiques telles que le lithium et le cobalt, qui sont essentiels à la transition écologique. Le règlement européen de 2023 a imposé de nouvelles règles sur la gestion des batteries, notamment l'étiquetage et la traçabilité des matériaux. Ces évolutions visent à limiter la dépendance de l'Europe vis-à-vis des importations et à optimiser l'utilisation des ressources.



La plus large gamme de technologies de séparation des matériaux.

www.sgmagnetics.com



Canettes en aluminium

Une charte pour dynamiser le recyclage des canettes en alu

INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Paris.- Chaque année, 4,7 milliards de canettes en aluminium sont consommées en France, un marché multiplié par quatre en dix ans. Pourtant, seul un emballage sur deux est recyclé. Afin d'atteindre un taux de 90 % d'ici 2030, fabricants, collectivités et acteurs privés s'engagent à travers une charte initiée par le GIE-La Boîte Boisson et soutenue par Intercommunalités de France.

Sur les 60.000 tonnes de canettes mises sur le marché, la moitié est recyclée, mais seulement 20 % *via* le bac jaune, le reste étant récupéré par incinération. Le défi est à la fois écologique et économique, avec un poten-



© Miriam Rundel Wikimedia

tiel de 11 millions d'euros de recettes pour les collectivités grâce à la revente d'aluminium.

Lancée le 25 mars, la charte réunit sept organisations et repose sur quatre leviers : améliorer le suivi des données de collecte, sensibiliser les consommateurs, optimiser la collecte hors domicile et renforcer les processus de tri. Intercommunalités de France souligne l'alignement de ces engagements avec ses 14 propositions contre la « fausse consigne » (c'est-à-dire la consigne pour recyclage).

Bertrand Bohain, du Cercle National du Recyclage, insiste sur la nécessité d'améliorer la traçabilité et l'information du public, alors que le gouvernement « *tarde à agir* ».

13 collectivités unies pour un tri performant

UniTri, nouvel acteur interrégional

Loublande.- Le centre de tri UniTri, à Loublande, a reçu ses premiers tonnages pour réaliser des essais avant une ouverture officielle prévue en fin d'année. Les équipements ont été fournis par le constructeur allemand Hoffmann Group.

Le 10 novembre 2023, Trinovia,

la coentreprise de Brangeon Environnement et Séché Environnement, a lancé le chantier de ce centre de tri qui traitera 48.000 tonnes d'emballages ménagers par an pour plus d'un million d'habitants de l'Ouest. Porté par 13 collectivités, le projet a coûté 40 millions d'euros.

► Mise en incinération des déchets non dangereux des activités économiques		(Source : KPMG mandaté par Federrec)	► Enfouissement des refus de tri en ISDND		
Au 1 ^{er} janv. 2024 (vs année 2023)	Au 1 ^{er} janv. 2025 (vs année 2024)	Variation pondérée en €/t (hors TGAP et coûts de transport)	Au 1 ^{er} janv. 2023 (vs année 2022)	Au 1 ^{er} janv. 2024 (vs année 2023)	Au 1 ^{er} janv. 2025 (vs année 2024)
+9.0	+9.0	Auvergne Rhône-Alpes	+21.4	+7.3	+7.7
+6.6	+6.8	Bourgogne Franche-Comté	+11.6	+6.3	+6.4
+9.9	+10.0	Bretagne	+14.7	+6.5	+9.7
+7.8	+9.5	Centre-Val de Loire	+11.6	+8.6	+7.5
+2.7	+7.0	Grand-Est	+3.4	+2.6	+9.1
+3.7	+4.6	Hauts-de-France	+0.2	-0.2	+1.6
+9.5	+2.9	Ile-de-France	+4.3	+1.0	+2.3
+7.5	+9.2	Normandie	+7.6	+4.0	+5.0
Nc	+7.3	Nouvelle-Aquitaine	+5.1	Nc	+8.3
+6.0	+14.4	Occitanie	+7.9	+3.9	+6.4
+10.6	+9.5	Pays de la Loire	+14.2	+8.3	+9.0
+8.7	+7.5	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	+6.8	+4.7	+7.4

En bref...

Collecte des déchets La Rochelle s'adapte

La Ville de La Rochelle adapte son calendrier de collecte pour réduire les coûts et encourager le tri. Depuis début mars, la collecte s'effectue tous les 15 jours, sauf dans quelques quartiers très fréquentés. Pendant la période estivale (juillet et août), les bacs seront de nouveau collectés chaque semaine dans toute l'agglomération, pour faire face à l'afflux touristique. L'implantation de points d'apport volontaire pour les biodéchets se renforcera dès le printemps 2025.

PROFESSION Recycleur

l'Officiel des Déchets



Hebdomadaire publié par

VERON & Cie

42, rue d'Antrain 35700 Rennes (France)

Tél : 02.99.85.38.38

SAS au capital de 21.675 euros

RCS Rennes B421706755 APE 58.14Z

Imprimé par nos soins - dépôt légal à parution

CPPAP 1128T80915

Directrice de la Publication : Gaëlle Le Huérou

Ont participé à ce numéro :

Juliette Ulmann, Christophe Véron

Publicité : Eva Maury

eva.maury@metaltribune.com

06.15.07.39.67

Les cotations et commentaires sont publiés à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité des auteurs et de l'éditeur.

Reproduction & retransmission interdites

Tarifs 2025 (1 an)	HT	TTC
France Papier	384.92 €	393 €
France Mail	381.98 €	390 €
France Papier + Mail	429.97 €	439 €
International Papier	424 €	
International Mail	389 €	
International Papier + Mail	449 €	

► Prix versés aux collectivités en ROFIL

Barème F	Dernières données disponibles	
Acier / ArcelorMittal Issu de la collecte sélective (en paquets E61)	Avril 22 Mars 22 Jan 22	320.97 €/t 250.18 €/t 239.84 €/t
Acier / ArcelorMittal Issu de la collecte sélective (en balles)	Avril 22 Mars 22 Jan 22	268.97 €/t 198.18 €/t 187.84 €/t
Acier / ArcelorMittal Issu de l'incinération (mâchefers)	Avril 22 Mars 22 Jan 22	181.62 €/t 130.62 €/t 123.17 €/t
Papier-carton / Revipac Standard 1/Sorte 5.02A Standard 1/Sorte 1.05A Standard 2/Sorte 5.03A	Feb 25	59.54 €/t 85.50 €/t 13 €/t
* Revipac : depuis le 01/01/2020, les prix planchers sont supprimés et ce sont les prix de marché qui s'appliquent suivant les dispositions contractuelles pour la reprise, laquelle s'étend départ centre de tri, pour des bales de 601 à 1200 kg (décote de 6 €/t pour celles de 400 à 600 kg). Lorsque le prix de marché est égal ou inférieur à 0 €/t, le 0 €/t départ est garanti, le coût du transport allant au reprenneur.		
Verre / Verre Avenir Catégorie Q1 Conforme aux prescriptions techniques minimale (PTM)	T4 2024 T4 2023	18.15 €/t 24.25 €/t
Non-conforme aux PTM		Minoration de 4.6 % sur les deux barèmes
Verre incolore		Majoration de 5 €/t

PCR / Italie

Période de turbulences

Rome.— Le marché italien des PCR traverse une période de turbulences après les dernières enchères de Comico.

Un acteur majeur a raflé 82 % des volumes mis en vente, provoquant une flambée des prix sur le marché libre, bien au-delà des prévisions. En mars, les prix des papiers ordinaires ont augmenté de 20 à 35 €/t, poussant les acheteurs à revoir leur stratégie. Certains ont anticipé de nouvelles hausses en stockant davantage, tandis que d'autres ont limité leurs achats.

Les prix devraient encore grimper en avril, accentués par les jours fériés et la revente sur le marché libre des volumes achetés aux enchères. Face à ces hausses, certains producteurs envisagent des arrêts de production.



L'exportation vers l'Asie a chuté, les acheteurs asiatiques ne pouvant s'aligner sur les prix italiens. En revanche, les grades de désencrage sont restés stables. Enfin, les prix des papiers de qualité supérieure ont connu des hausses modérées.

Les observateurs anticipent de nouvelles hausses en avril, en raison de jours fériés et de l'offre limitée. Certains producteurs de papier envisagent des arrêts de production si les prix continuent à grimper. Pour l'instant, c'est l'attentisme qui domine le marché, avec des acheteurs cherchant à éviter les prix les plus élevés. La situation reste incertaine pour avril, mais la pression sur les prix demeure forte.

En bref...

PCR / France

Forte hausse en mars

Les prix des PCR français ont grimpé en mars, se rapprochant des tarifs élevés pratiqués pour les exportations vers l'Extrême-Orient. Ils avaient beaucoup de retard à rattraper par rapport au reste de l'Europe. Certains acheteurs indiquent que l'offre est tendue. Les consommateurs de qualités de désencrage sont toutefois moins inquiets car l'offre est satisfaisante et les prix sont restés inchangés ou ont légèrement baissé par rapport à février. Les catégories 1.04 et 1.05 ont gagné 20 €/t sur le marché français en mars. Pour la catégorie 1.02, la hausse s'est limitée à 15 €/t, « car elle est moins exportée vers l'Asie, ce qui a entraîné une augmentation de l'offre », explique un participant. Ce grade, issu des collectes ménagères en France, est considéré comme médiocre en Asie en raison de son taux de contamination élevé.

Frais de recyclage / Canada

Les éditeurs de magazine réclament un soutien

Québec.— Selon l'Association québécoise des éditeurs de magazines (AQEM), les hausses tarifaires imposées par Eco Entreprise Québec « menacent la survie de nombreux magazines », déjà fragilisés par la baisse des revenus publicitaires, la concurrence numérique, la diminution des points de vente et l'augmentation des coûts de production.

L'AQEM dénonce une « injustice » : alors que les journaux

ont reçu 4,3 millions de dollars via RecycleMédias pour couvrir leurs frais de collecte sélective, les magazines, qui ne représentent que 0,5 % du volume des bacs de recyclage, doivent assumer seuls ces coûts, en forte hausse. Avec la réforme en cours, ils doivent désormais payer en temps réel, cumulant ainsi les frais de 2024 et 2025.

L'association réclame un soutien financier du gouvernement, comparable à celui des journaux.

HELCO TRADE
NÉGOCE INTERNATIONAL
MÉTAUX | BATTERIES | PAPIER | CARTON | PLASTIQUE

- contact@helcotrade.fr
- +33(0)4 13 35 37 75
- www.helcotrade.fr

15 ans d'expérience

► Papiers-cartons récupérés (Source K6) - prix départ installations classées
Prix moyens constatés sur le marché européen, pour des papiers-cartons conditionnés en bales de 600 à 1200 kg.

En euros tonne, hors taxe	Jan 25	Fev 25	Mars 25	En euros tonne, hors taxe	Jan 25	Fev 25	Mars 25
1.02 - Papiers et cartons mêlés d'origine, triés	0	0	+12	2.06 - Archives couleurs	0	0	-5
1.03 - Carton gris	0	0	+12	2.08 - Brochures sans bois colorées	0	-3	-3
1.04 - Emballages commerciaux	0	0	+18	3.02 - Rognures d'imprimerie mêlées de couleur claire sans bois	0	-8	-3
1.05 - Ondulés récupérés	0	0	+18	3.06 - Imprimés professionnels blancs	0	-8	0
1.06/1.06.01 - Magazines invendus / Magazines invendus sans dos collé	0	-3	-8	3.14 - Papier journal blanc	0	-8	0
1.10 - Journaux et magazines mélangés	0	-5	-8	3.15.01 - Papier blanc pâte mécanique contenant papier couché	0	-8	0
1.11 - Papiers graphiques triés pour désencrage	0	-5	-3	3.18 - Rognures blanches sans bois	0	-8	-5
2.01-2.02 - Journaux / Journaux invendus	0	-7	-3	3.18.01 - Rognures blanches sans bois, non couchées	0	-8	-5
2.03 - Rognures blanches légèrement imprimées	0	-3	-3	4.06 - Kraft usagé	0	0	+13
2.03.01 - Rognures blanches légèrement imprimées sans colle	0	-3	-3	4.07 - Kraft neuf	0	0	+13

Bois - Papiers - Cartons

► **Redevances CSR**
dans les installations consommatrices
(en €/t)
(Source KPMG mandaté par Federec)

Type de contrats	Variations* entre le 01/02/2021 et le 31/01/2022	Variations* entre le 01/02/2022 et le 31/01/2023
Q2901 Long terme	+0.8	+4.3
Q2902 Spot	+4.6	+1.4
Q2903 Export	+4.5	+3.8
*Variations pondérées en fonction des tonnages		

Catégories de PCR	Correspondance norme EN-643
Papiers et cartons mêlés	1.02
Cartons gris	1.03
Emballages	1.04 / 1.05
Journaux magazines en mélange	1.10 / 1.11
Magazines, brochures	1.06 / 1.06.01
Journaux	2.01 / 2.02
Rognures d'imprimerie avec bois	2.03 / 2.03.01
Rognures d'imprimerie sans bois	3.01 / 3.02
Imprimés sans bois	2.08
Archives, papiers de bureau	2.06
Ecrit blanc, listing	3.05 / 3.06 / 3.07
Blanc sans bois	3.16 / 3.18 / 3.18.01
Blanc journal	3.14
Blanc magazine	3.15.01

► **Tarif moyen des prestations de service**

VIEUX PAPIERS
Transport ramassage camion (conducteur et carburant compris) = 80 €
Location de matériel : benne 25/30m ³ = 70-80 €/mois ; benne de compacteur = 100-120 €/mois ; compacteur = 350-400 €/mois
CHIFFONS
Transport Ramassage : 67 €/h + personnel
Location de bennes 25/30 m ³ : 92 €/h
*prix constaté à l'achat par négociants classeurs ou utilisateurs, suivant qualité et provenance.

► **Variations des prix indicatifs des coûts
de traitement du Bois B**
(Liste orange) en EURO/tonne

Source Federec	Oct 24	Nov 24	Dec 24
Nord IDF	+2	+4	+1
Centre Ouest	0	+1	0
Sud Ouest	+1	+3	+1
Est	+3	+3	+2
Sud Est	0	0	+1
	Jan 25	Fev 25	Mars 25
Nord IDF	0	-2	-1
Centre Ouest	0	0	0
Sud Ouest	+1	+1	0
Est	+1	0	0
Sud Est	+2	0	-1

► **Cotations Copacel (France)**
Variations de prix moyens des sortes marchandes de PCR achetées sur les marchés français et destinées aux usines de recyclage (prix départ, i.e. hors frais de transport)

Euros/tonne	Janvier 25	Février 25	Mars 25
1.02.00 - Papiers & cartons mélangés	+0.3	-1.4	+12.3
1.04.00/1.04.01/1.04.02 - Papiers et cartons ondulés pour emballages/Papiers et cartons ondulés ordinaires/Papiers et cartons ondulés	-0.8	+0.9	+20.7
1.05.00/1.05.01 - Carton ondulé ordinaire et carton ondulé	+0.4	+0.4	+19.4
1.11.00 - Papiers graphiques triés, pour désencrage*	+2.1	-2.8	+0.2
2.01.00/2.02.00/2.02.01/2.03.00/2.03.01 - Journaux, journaux in-vendus et invendus non destinés au désencrage/Rognures blanches légèrement imprimées/Rognures blanches légèrement imprimées sans colle	-4.7	+3.4	-4.5
2.05.00/2.05.01/2.06.00/2.06.01 - Papiers de bureaux triés et triés ordinaires/Archives couleurs triées et triées ordinaires	-2.0	+0.3	-3.4
3.03.00/3.03.01/3.04.00/3.10.00/3.10.01 - Rognures et imprimés sans bois	+5.6	+10.5	-13.2
3.17 - Rognures blanches	-3.0	-28.4	-29.4
Nd (non disponible) : moins de trois réponses obtenues / *Sorte en provenance des ménages (hors contrats CS)			

► **Cotations Repacar (Espagne)**
Prix de vente moyens départ récupérateur, pour de la marchandise propre, triée et conditionnée selon la norme européenne NF-EN-643 de mars 2014

Euros/tonne	2 ^e trimestre 2024	3 ^e trimestre 2024	4 ^e trimestre 2024
1.01 - Papiers et cartons mêlés, non triés	60	41	31
1.04 - Emballages commerciaux avec <i>a minima</i> 70% d'ondulé	94	98	78
1.11 - Papiers graphiques triés, pour désencrage	106	109	94
2.01 - Journaux	135	132	126
3.05 - Archives blanches	264	260	268
3.18 - Rognures blanches	340	340	359

► **Bois énergie (source CEEB — mises à jour trimestrielles)**

Produits bruts (prix en €/t hors TVA, par camion départ)	T3 2024	T4 2024	% entre T4 2023 et T4 2024
Tous bois vendus bord de route (hors bois bûches, non broyés)	41.7	43.4	+0.3 %
Ecorces fraîches de feuillus, non broyées	9.9	11.5	+15.2 %
Ecorces fraîches de résineux, non broyées	31.4	34.0	+4.5 %
Ecorces fraîches de feuillus, broyées (<80mm)	23.5	24.1	+0.4 %
Ecorces fraîches de résineux, broyées (<80mm)	30.2	31.0	+3.7 %
Dosses et délignures non écorcées	28.4	30.0	-2.9 %
Dosses et délignures écorcées	33.9	34.9	+2.6 %
Sciures de feuillus (<5mm)	39.7	45.2	-12.2 %
Sciures de résineux (<5mm)	50.0	51.3	-25.3 %
Chutes de scieries non broyées	28.1	30.9	-1.6 %
Chutes de scieries broyées (utilisation directe en chaufferie possible)	53.1	58.0	-1.2 %
Chutes de 2 ^{nde} transformation non broyées	26.9	28.0	-12.5 %
Chutes de 2 ^{nde} transformation broyées	56.1	58.0	-7.9 %
Recyclage de classe A, en vrac	15.0	15.1	+2.7 %
Copeaux de rabotage	52.5	53.6	-2.5 %
Produits élaborés (indice base 100 janvier 2012)	T2 2024	T4 2024	% sur un an
Plaquettes forestières			
- petite granulométrie, humidité <30%	Nd	Nd	Nd
- moyenne granulométrie, humidité comprise entre 30% et 40%	Nd	Nd	Nd
- granulométrie grossière, humidité >40%	Nd	Nd	Nd
Mélanges			
- moyenne granulométrie, humidité comprise entre 30% et 40%	Nd	Nd	Nd
- granulométrie grossière, humidité >40%	Nd	Nd	Nd
Plaquettes de scierie (moyenne granulométrie, humidité de 30% à 40%)	56.5	59.8	-3.3 %
Broyats d'emballages SSD, humidité <25%	72.0	71.8	+11.6 %
Autres (prix en €/t)	T2 2024	T4 2024	% sur un an
Briquettes en vrac	261.0	262.3	-10.0 %
Granulés producteurs en vrac	230.5	239.6	-20.4 %
Granulés producteurs en sacs	252.2	247.8	-20.9 %
Granulés producteurs en big bag	243.4	258.0	-14.8 %
Granulés distributeurs en vrac (par 5 t. livrées jusqu'à 50 km)	351.4	355.5	-20.4 %
Granulés distributeurs en sacs (par palette complète départ distributeur)	353.7	362.2	-21.9 %

► Déchets de plastiques (Source K6) - en €/t

Types	Codification	Appellation	Février 25	Mars 25
Polystyrène	06-1-60	PS extrusion naturel et blanc	0	0
	06-1-61	PS extrusion couleur	-13	0
	06-2-60	PSE	-6	0
	06-2-62	PS pots operculés ou non	-2	-1
ABS	08-1-80	ABS blanc	0	0
	08-1-81	ABS couleur	0	0
	08-1-82	ABS/PC post indus	0	0
PET	01-1-10	A-PET thermo cristal (ex-01-1-100)	-6	+1
	01-1-16	A-PET thermo couleur	0	+1
	01-1-17-1	A-PET préformé cristal	+4	+11
	01-1-17-2	A-PET préforme azuré	+2	+6
	01-1-17-3	A-PET préforme couleur transparente	+2	+7
	01-1-17-4	A-PET préforme couleur opaque	0	+1
	01-1-17-5	A-PET préforme multicouches	0	+4
	01-1-18	PETG naturel, bleuté	0	+6
Polyéthylène	04-1-40	Films neufs couleurs BD	-1	0
	04-1-41	Films neufs naturels BD	-4	0
	04-1-42	HD injection	-2	0
	04-2-40	Films et housses rétractables et étirables mêlés à laver	+7	0
	04-2-41	Housses couleurs épaisses à laver	-2	0
	04-2-42	Housses naturelles épaisses à laver	+5	+1
	04-2-43	Films rétractables et étirables naturels à laver	+8	+6
	04-2-45	PEHD post consommation	-9	0
	04-2-49	Housses et films issus du tri DIB et/ou chantier	0	0
Polypropylène	05-1-50	Films naturels	-19	0
	05-1-51	Films couleurs et imprimés	-3	0
	05-1-53	Chutes PP rigides couleurs	-3	0
PVC	03-1-30	PVC souple (naturel et couleur)	-17	0
	03-1-32	PVC thermoformage et calandrage (couleur et cristal)	-13	0
	03-1-34	PVC profilés couleur (avec/sans joint)	-11	0
	03-1-35	PVC profilés blanc (avec/sans joint)	-7	0
	03-2-30	PVC post consommation*	0	0
DEEE		Plastiques issus de GEM Froid	-1	Nd
		Plastiques issus de PAM	-4	Nd
		Plastiques issus d'écrans CRT	Nd	Nd

Enlèvement par négociant pour 1 à 5 t, marchandises propres, qualités séparées, exemptes de toutes matières étrangères. En général, les prestations d'enlèvement font l'objet d'une facturation séparée par le collecteur ou le recycleur.

► Valorisation garantie des opérateurs (VGO) (Source K6) - en €/t
 ► Extension des consignes de tri (ECT)

Codification	Qualité	Matière	Déc 24	Jan 25	Fev 25	Mars 25
01-2-12	Q0/Q4 Q7	PET clairs	-4	0	+12	+13
01-2-13						
07-2-30						
01-2-15	Q5/Q6- Q8	PET colorés	-9	-3	-8	-10
01-2-11						
02-2-21		PEHD	-1	-1	-5	0
02-2-22						
04-02-50		Films mixtes	-1	-2	-9	0
05-2-52		PP extensions	-38	-45	-13	0
07-02-10 07-2-50		PE/PP/PS	-11	-5	-2	0
► Plastiques rigides en mélange issus de déchèteries (Source K6) - en €/t						
Codification			Déc 24	Jan 25	Fev 25	Mars 25
07-2-20			-11	-5	-10	0

Plastiques recyclés Prix en hausse en février et mars

Londres.- Les prix des plastiques recyclés ont conservé une trajectoire haussière au cours des deux derniers mois, après un début d'année poussif. La demande s'est sensiblement améliorée à mesure que les transformateurs reconstituaient leurs réserves, à l'approche du printemps, même si les volumes sont restés inférieurs à ceux attendus à cette période.

La hausse des coûts des intrants, des matières premières vierges ainsi que leur manque de disponibilités ont contribué à renforcer l'augmentation des prix des plastiques recyclés. Les perspectives de prix pour les plastiques recyclés restent toutefois incertaines pour les mois à venir. Les transformateurs et les recycleurs font état de carnets de commandes moins remplis qu'à l'accoutumée pour cette période de l'année. Il n'y a pas de pénurie à déplorer dans la mesure où les recycleurs ont relevé leurs niveaux de production à partir de seuils très bas. Les prix des plastiques recyclés pourraient, en outre, souffrir de la baisse potentielle des prix des thermoplastiques standards et des importations.



► Prestations sur matières plastiques

Transport - Enlèvement - Location de containers	
Transport - Ramassage - Camion seul	90 €/h de camion
Transport - Ramassage - Camion + remorque	100 €/h de camion
Location benne 30 m ³	60 €/mois
Location compacteur monobloc 25 m ³	400 €/mois
Location compacteur poste fixe avec caisson de 30 m ³	600 €/mois
Coûts de traitement des produits	
Tri Contrôle	80 €/t
Mise en balles sans tri	35 €/t
Broyage	180 €/t
Lavage et séchage	152 €/t
Micronisation	150 €/t
Granulation	230 €/t
Régénération	220 à 250 €/t

Cuivreux post-consommation Victime des taxes « réciproques »



Le sort du cuivre se joue de plus en plus aux Etats-Unis



Paris/Londres.— Après Jean qui rit ; Jean qui pleure. Le cuivre attaquait cette semaine en effaçant ses gains précédents, refluant à un creux de deux semaines. Le métal rouge est victime des incertitudes liées à la guerre commerciale voulue par Donald Trump dont la dernière idée en date est de mettre en place des mesures douanières « réciproques ». « Les fortes incertitudes qui entourent les droits de douane américains inquiètent les investisseurs. Si Trump impose des droits de douane sur le cuivre rapidement, ceux dont les expéditions

n'atteindront pas les Etats-Unis avant que les droits de douane ne soient appliqués subitement des pertes », a prévenu un négociant.

Parallèlement, le marché prend désormais en compte une dégradation des perspectives économiques US, avec à la clé une baisse de la consommation de cuivre. « Ces droits de douane sont très mauvais pour les affaires et vont forcément peser sur les échanges mondiaux », a indiqué François Saint-Guily, analyste en chef de l'IMS.

Pour l'heure, c'est donc une chute de plus de 250 euros qu'enregistre le cours lowest LME du métal

rouge. Autant dire que l'impact est particulièrement significatif sur les prix des déchets cuivreux. « On a constaté un petit sursaut d'affaires durant la seconde quinzaine de mars, mais on parlait de très bas en termes de volumes », rappelle un courtier, ajoutant, qu' « avec ce recul du cours, les volumes vont retomber ».

Une chose est certaine, la plupart des transformateurs européens se voient confortés dans leur politique de grande prudence aux achats, légitimée par des difficultés qui iront croissantes dans le garnissage de leurs carnets de commandes. Aujourd'hui la forte baisse du cours devrait aussi limiter les débouchés à la grande exportation. Dans ces conditions, il ne faut pas s'attendre à voir de mouvements significatifs sur les décotes ; à moins d'un nouveau recul de la collecte, ce qui n'est pas exclu. Pour l'heure, sur la base d'un LLME à 8.950 euros, le cuivre mêlé se rapproche dangereusement des 8.000 euros, malgré une réelle faiblesse des volumes offerts. Le Milberry passe sous les 8.750 euros. Compter 5.100 euros pour du laiton mêlé.

Cours + bas LME au moment du bouclage de cet article en €/t			
Cuivre	8.950 euros	Parité €/€	1.0868
Etain	32.702 euros		
Zinc	2.592 euros		

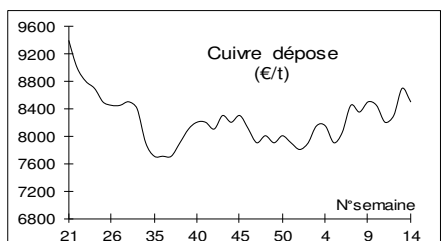
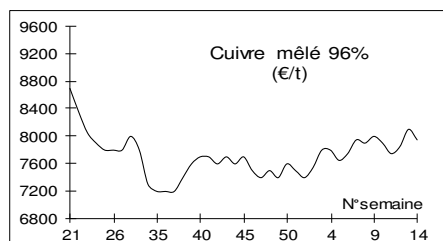
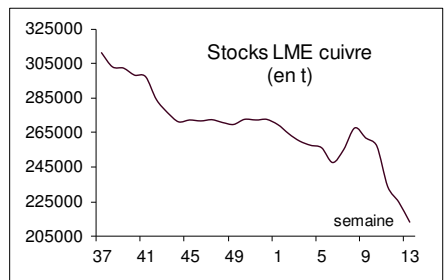
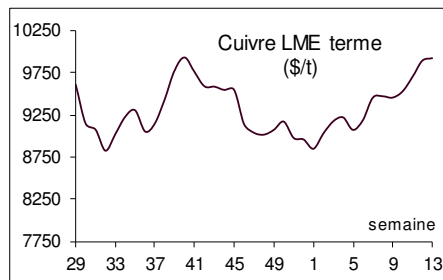
FACTOMET

Négoce de métaux non ferreux - Paiement comptant

20 ans de savoir faire à votre service,
la meilleure garantie pour vos métaux

Eric PATTY
06.79.78.30.38
eric.patty@factomet.com

Your best partner for scrap metals



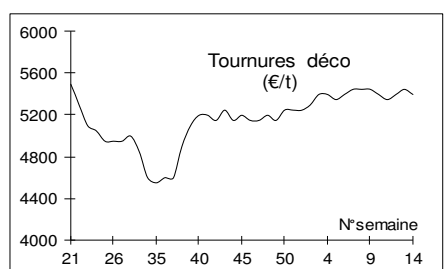
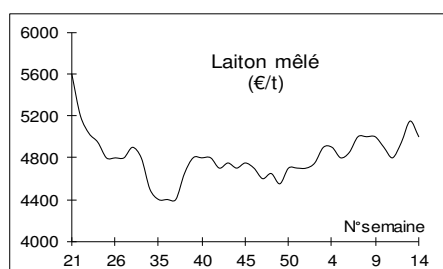
Recyclons les câbles pour une électrification durable



CABLELOOP

Le service de recyclage des câbles, par des experts du câble

nexans.fr/cableloop



Alu post-consommation et lingots de seconde fusion Premier repli...



Pas de onzième semaine consécutive de hausse pour le DIN 226



Paris.— Retour à plus de modération pour ce qui concerne la cotation du lingot **DIN226**. Il n'y aura donc pas de onzième semaine consécutive de hausse, puisque ce dernier essuie une perte de 0.39%, à 2.500/2.600 euros la tonne. Un niveau encore jugé 'stratosphérique' par les producteurs d'**AS9U3** (équivalent au DIN226) qui estiment la fourchette de prix comprise entre 2.420 et 2.500 euros. « *Il y a eu de gros volumes vendus en mars. C'est normal que le marché se calme. Mais, fondamentalement, la pénurie de déchets enfournables à l'affinage continue d'offrir un bon support au lingot* », observe un spécialiste du secteur. Sans doute. Reste que l'affaiblissement du dollar handicape les possibilités à la grande exportation, ce qui devrait donner un peu d'oxygène aux affineurs européens, indique un autre.

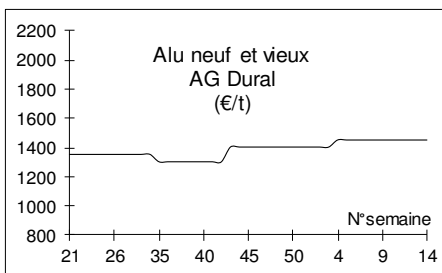
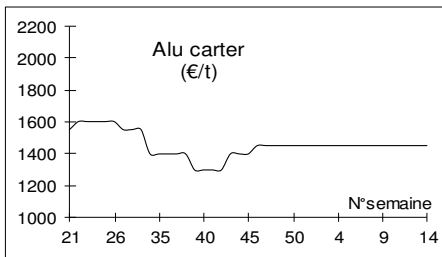
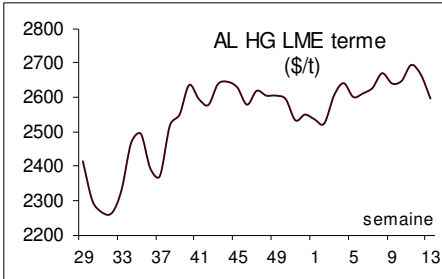
A noter qu'en réponse à la nouvelle politique douanière des États-Unis, l'Union européenne envisagerait de taxer les exportations de déchets métalliques - donc d'**aluminium** - d'ici juillet 2025. Si tel était le cas, la donne changerait considérablement pour le marché de l'affinage de se-

conde fusion.

Autre facteur à suivre : l'évolution du cours à Londres. Ici, le ciel s'assombrit si l'on considère la baisse de 130 euros la tonne du cours LLME. Cette dégringolade du métal léger, qui s'inscrit dans le sillage du **cuivre**, impacte d'ores-et-déjà les prix des **chutes neuves** qui dévissent lourdement. Sur une semaine, les prix des belles qualités affichent un repli moyen d'une centaine d'euros.

Cours + bas LME au moment du bouclage de cet article en €/t

Alu HG	2.450 euros	Parité €/€	1.0938
--------	-------------	------------	--------



Leader Européen du recyclage des moteurs en fin de vie

Nous achetons :
- vieux moteurs de voitures & poids-lourds
- carter aluminium

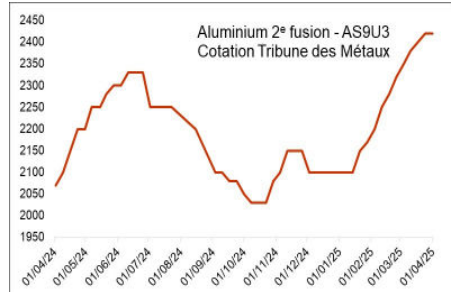
Nous produisons :
- lingots d'aluminium AS9U3
- acier broyé type E40
- fonte moteur SOREFONTE

Contactez-nous au 03 25 32 12 55
www.soremo.eu

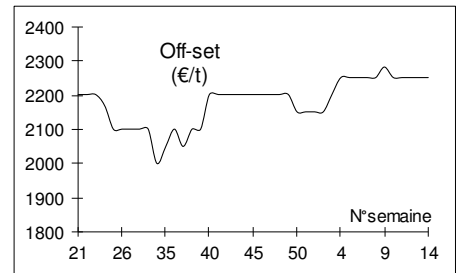
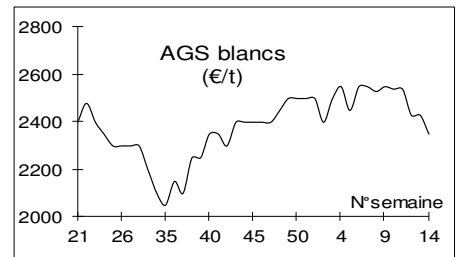
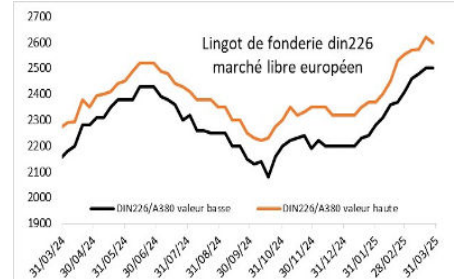
Fax +33 (0)3 25 32 46 67 - 52000 CHAUMONT - F

► Aluminium seconde fusion

TRIBUNES DES METAUX (€/T)	25/03/25	01/04/25
AS9U3	2.420/2.520	2.420/2.520



EUROPE €/T Source MB	21/03/25	28/03/25
DIN 226 A380	2.500/2.620	2.500/2.600



► Indices Tribune des Métaux

Semaine	12	13
Cuivre	446,2	451,0
Aluminium	203,5	198,9
Plomb	397,5	395,9
Nickel	231,5	231,0
Zinc	276,6	278,4
Etain	742,2	747,3

Non-Ferreux

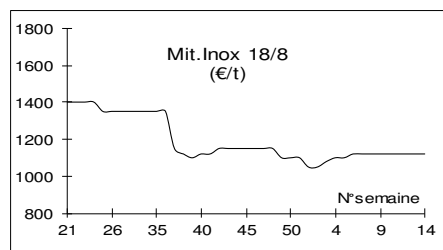
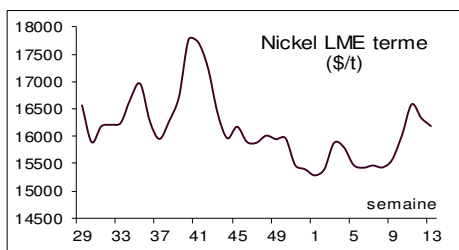
Inox post-consommation Résistants



Paris/Rotterdam.- Le cours *lowest LME* du nickel accuse un repli de 200 euros sur une semaine. Baisse jugée peu significative par la plupart des observateurs qui ne sont pas loin de considérer que le Métal du Diable résiste bien face à la forte baisse du cuivre... Dans ces conditions l'im-

pect sur le marché des déchets d'inox est d'autant plus limité que l'offre est peu abondante. « *Le marché semble assez équilibré entre offre et demande* », observe un négociant. On note toutefois un léger effritement des prix, dû sans doute à l'impact d'un dollar faible sur les possibilités d'exportations. La mitraille de 18/8-304 vaut autour des 1.150 euros (1.020 pour la tournure) ; celle de 18/8 Mo-316, autour des 2.150 euros.

Cours + bas LME au moment du bouclage de cet article en €/t			
Nickel	14.600 euros	Parité €//\$	1.0879



Zinc post-consommation Plombé



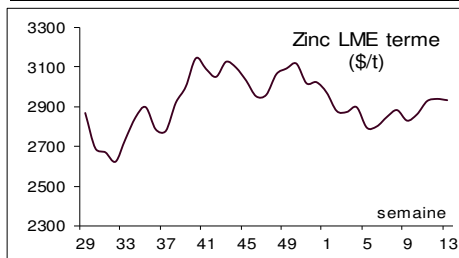
Paris/Milan.- Le cours LLME du métal primaire affiche une perte hebdomadaire d'une grosse centaine d'euros, plombant ainsi la cotation du vieux zinc. Les rares tonnages échangés l'ont été sur une base moyenne de 73/74% du LLME franco Italie pour des camions complets livraison mai, au prix donc de 1.900/1.930 euros la tonne. Le retour des beaux jours aidants, on peut s'attendre à une hausse de la collecte qui devrait déséquilibrer un peu plus un marché déjà passablement aux mains des consommateurs.

Plomb post-consommation Un lent déclin

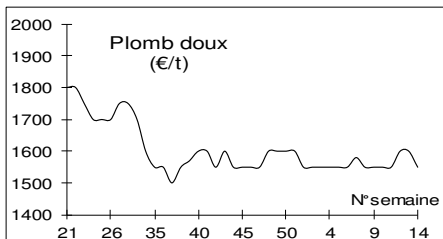
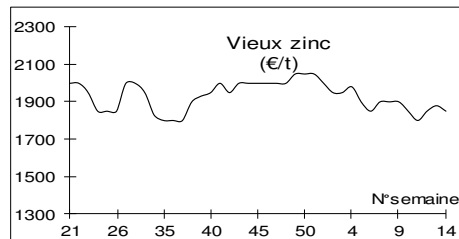
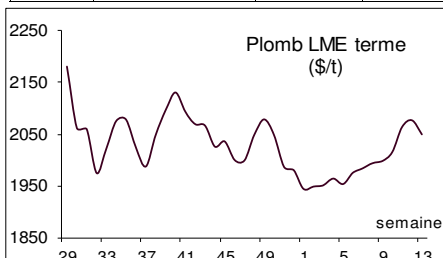


Paris/Madrid.- Le plomb n'échappe pas à la morosité ambiante, avec une perte de 70 euros sur une semaine. Le vieux plomb oscille entre 1.550 euros en France et 1.630 en Hollande. Sur le marché des batteries, on note le timide retour d'un acheteur français qui remet 540 euros la tonne, précisant qu'il « *rentre sans difficulté* » tout ce dont il a besoin. Le lent déclin du marché vers les 500 euros est amorcé, prédisent certains observateurs du secteur.

Cours + bas LME au moment du bouclage de cet article en €/t			
Zinc	2.600 euros	Parité €//\$	1.0867



Cours + bas LME au moment du bouclage de cet article en €/t			
Plomb	1.828 euros	Parité €//\$	1.0870

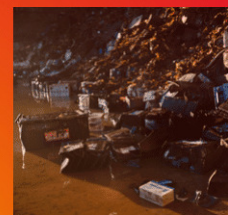


Campine

170.000t de batteries recyclées par an
Trois sites de traitement en Europe

Spécialisée dans la collecte et le traitement de toutes les batteries au plomb en fin de vie.

+33(0)4 74 02 30 70 | Arnas
+33(0)3 27 72 70 00 | Escaudoevvres
recycledbatteries@campine.com
www.campine.com



Recover.
Renew.
Repeat.

► Primes & Décotes

Valeurs indicatives par rapport au cours le plus bas LME, constatées franco usines européennes dans le cadre de contrats spot pour des camions complets de 25 tonnes. Des écarts sensibles peuvent être constatés suivant les destinations, les modes de règlement, les cahiers des charges spécifiques ou les délais de livraison, ainsi que l'évolution du *spread* sur le LME (*backwardation* ou *contango*). Les décotes indiquées en pourcentage doivent être prises en regard du *lowest LME*.

	25/03/25	01/04/25
Cu Milberry	-300/-200€/t	-300/-200€/t
Cu Dépose	-400/-300€/t	-400/-300€/t
Cuivre 96 % N°2	89.75/90%	89.75/90%
Cu Grenaille 2	93/93.5%	93/93.5%
Frais de traitement câbles	+200/+350€/t	+200/+350€/t
Laiton mêlé	55.5/57.5%	55.5/57.5%
Alu A7	+100/+150€/t	+100/+150€/t
AGS blanc	0/+50 €/t	+30/+70 €/t
AGS couleur	-200/-150€/t	-180/-130€/t
AGS ponts-ther.	75%/450€/t	75%/450€/t
Offset paquets	85/100%	85/100%
Almélec-AG titré	80/90%	80/90%
Vieux plomb	85/89%	85/89%
Vieux zinc	71/74%	71/74%

KBM RECYCLING

COLLECTE • TRI
VALORISATION
DES MÉTAUX
SPÉCIAUX



06 45 63 12 42

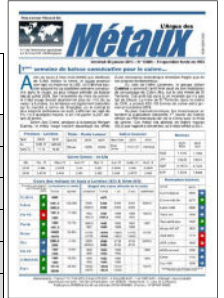
23-25 rue Anatole France - 93230 Romainville

kevin@kbmrecycling.com

kbmrecycling.com

► London Metal Exchange - en \$US/t - Cours officiels publiés quotidiennement par le LME - Terme = cours à 3 mois

	26/03		27/03		28/03		31/03		01/04		Moyenne Semaine 13
	Comptant	3 mois	Comptant	3 mois	Comptant	3 mois	Comptant	3 mois	Comptant	3 mois	
Cu	9883	9908	9786,5	9846	9794	9833	9672,5	9720	9651,5	9703	9884,10
	9884	9909	9787	9847	9795	9834	9673	9721	9652	9703,5	9924,80
Al HG	2599,5	2616	2556,5	2575	2557	2562	2518	2540	2498	2514	2591,80
	2600	2617	2557	2575,5	2559	2562,5	2518,5	2541	2499	2515	2598,90
Pb	2067	2070,5	2045	2062	2011	2028	2000	2018	1972	2001	2037,30
	2068	2071	2046	2063	2011,5	2029	2002	2018,5	1973	2001,5	2050,70
Ni	15950	16190	16035	16250	16150	16360	15710	15970	15840	16050	15961,00
	15975	16200	16040	16275	16160	16375	15715	15975	15850	16060	16187,00
Zn	2929,5	2952	2891,5	2919,5	2851	2871	2828	2842	2816,5	2836	2912,80
	2930,5	2954	2892	2920	2852	2872	2829	2842,5	2817	2837	2933,40
Al AA	2573	2549	2571	2549	2569	2549	2567	2549	2565	2549	2573,00
	2583	2559	2581	2559	2579	2559	2577	2559	2575	2559	2549,00
Al Nasaac	2390	2390	2390	2390	2390	2390	2390	2390	2390	2390	2390,00
	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2390,00
Sn	34790	34800	35100	35145	36450	36325	35900	35840	37150	36900	35113,00
	34810	34825	35150	35150	36500	36350	35905	35850	37200	36950	35104,00



Les cours des métaux au quotidien
Lisez
l'Argus des Métaux
3 éditions
8h30/14h30/17h30
Cours officiels
Déchets en usines

Spécimen gratuit
www.metaltribune.com
☎ 02 99 85 38 38

► Stocks LME

en tonnes	rappel au 02/01/24	rappel au 02/01/25	25/03/25	01/04/25	Variation
Cuivre	165700	271350	219950	213275	-6675
Aluminium HG	566375	634650	476625	458900	-17725
Plomb	133900	242200	231975	232175	+200
Nickel	64158	162474	200616	199020	-1596
Zinc	223225	234100	150225	136500	-13725
Alu alliage	1860	1600	1560	1560	=
Nasaac	820	220	220	220	=
Etain	7700	4760	3555	3050	-505

► Moyennes mensuelles LME

USD/tonne	Février 2025			Mars 2025		
	Bid	Ask	Moyenne	Bid	Ask	Moyenne
Cu comptant	9328,05	9329,25	9328,65	9730,12	9731,07	9730,6
Cu 3 mois	9392,1	9393,73	9392,92	9760,6	9762,5	9761,55
Cu 1 an	9607,75	9617,75	9612,75	9708,33	9718,33	9713,33
Cu 2 ans	9672,25	9682,25	9677,25	9747,62	9757,62	9752,62
Al HG comptant	2652,53	2653,38	2652,96	2656,33	2657,21	2656,77
Al HG 3 mois	2639,68	2640,55	2640,12	2648	2649,07	2648,54
Al HG 1 an	2664	2669	2666,5	2675,67	2680,67	2678,17
Al HG 2 ans	2674,5	2679,5	2677	2689,43	2694,43	2691,93
Pb comptant	1954,2	1955,28	1954,74	2032,48	2033,71	2033,1
Pb 3 mois	1989,08	1990,08	1989,58	2050,93	2051,98	2051,45
Pb 1 an	2095,1	2100,1	2097,6	2115,05	2120,05	2117,55
Pb 2 ans	2138,55	2143,55	2141,05	2136,43	2141,43	2138,93
Zn comptant	2798,75	2799,7	2799,23	2886,88	2887,83	2887,36
Zn 3 mois	2841	2842,28	2841,64	2912,4	2913,57	2912,99
Zn 1 an	2875,35	2880,35	2877,85	2909,29	2914,29	2911,79
Zn 2 ans	2836,55	2841,55	2839,05	2840,29	2845,29	2842,79
Ni comptant	15263,5	15274,75	15269,13	16044,05	16054,52	16049,29
Ni 3 mois	15467,5	15480,5	15474	16267,14	16281,43	16274,29
Ni 1 an	16729	16779	16754	17420,24	17470,24	17445,24
Ni 2 ans	17477,75	17527,75	17502,75	18138,1	18188,1	18163,1
Al 2fus. comptant	2221,55	2231,55	2226,55	2521,52	2531,52	2526,52
Al 2fus. 3 mois	2138	2148	2143	2484,1	2494,1	2489,1
Al 2fus. 1 an	2138	2148	2143	2485	2495	2490
Al nasaac comptant	2390	2400	2395	2390	2400	2395
Al nasaac 3 mois	2390	2400	2395	2390	2400	2395
Al nasaac 1 an	2390	2400	2395	2390	2400	2395
Sn comptant	31844,75	31876,25	31860,5	33998,81	34026,19	34012,5
Sn 3 mois	31931	31959,25	31945,13	34048,33	34080,48	34064,4
Sn 1 an	24832,95	24882,95	24857,95	33725,24	33775,24	33750,24
Parité €/ \$ BCE				1.080681		
Parité €/ \$ Bloomberg				1.080879		

► Cuivre Euro Cathode - C.E.C. (€/t)

Départ magasins européens	26/03	27/03	28/03	31/03	01/04	Moyenne Mars 25	Moyenne semaine 13
C.E.C. (€/t)	9381	9290	9296	9154	9169	9218	9366,61
Parité (€/ \$) Bloomberg	1.0787	1.0786	1.0788	1.0822	1.0782	1.080879	1,08022
\$BCE	1.0788	1.0785	1.0797	1.0815	1.0788	1.041250	/

► Indices des prix CIM2F

(CIM2F Base 100 = 2000)	Janvier 25	Février 25
Bronze Cu Sn7 Zn4 Pb7 B	448.7	453.2
Laiton Cu Zn33 Pb2 B	336.7	340.6
Laiton Cu Zn39 Pb1 Al B	385.3	390.0
Zinc 97.75%	205.5	203.1
Cuivre électrolytique préparé pour la fonderie	454.8	459.3

► Métaux précieux

Euros/k°	Or lingot	Or fin	Argent C3E
26/03	90544,00	88872,06 91680,90	945,33 1206,81
27/03	91635,00	89957,46 92766,30	955,61 1219,93
28/03	92146,00	90466,09 93274,93	964,98 1231,89
31/03	93216,00	91530,60 94339,44	951,08 1214,14
01/04	93584,00	91896,47 94705,31	951,08 1214,14

► Précieux industriels

Euros/k°	01/04
Platine	26298,95 37350,42
Palladium	26219,69 37237,86
Rhodium	157586,93 214182,67
Iridium	117499,03 159697,61
Ruthénium	17417,50 23672,82




Valorisation de câbles
Production de granailles de cuivre
Production de granulés PVC - PE

☎ 02 33 68 85 13 - contact@valineo.fr - www.valineo.fr

Les cotations publiées sur cette page concernent des lots loyaux et marchands. Les prix usines concernent des quantités minimales de 25t franco usines, rglt à discuter avec l'acheteur. Ces prix sont communiqués à titre purement indicatif et ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'éditeur. Reproduction strictement interdite sans autorisation.
(*cotation rectifiée, **cotation nominative, † cotation relevée, mais non représentative)

► Déchets de zinc (prix transformateurs)

en €/t	25/03/25	01/04/25
Vieux zinc	1880/2000	1850/1940
Mattes	1800/1850	1750/1800
Cendres 85%	1580/1650	1550/1620
Carbu. 20%Fe	1120/1160	1100/1130

► Déchets de plomb (prix transformateurs)

en €/t Franco	25/03/25	01/04/25
Plomb doux	1600/1670	1550/1630
Plomb + Sb	1550/1630	1500/1600
Batteries Pb	550/580	520/550

► Cupro-nickel & Inox (prix préparateurs)

en €/t	25/03/25	01/04/25
90/10	7700/7750	7550/7600
80/20	8100/8180	8000/8100
70/30	8500/8600	8500/8550
Anodes Ni	11500/11600	11500/11700
Mit. Inox 18/8	1120/1170	1120/1170
Tourn. 18/8	1030/1060	1030/1060
Mit. 18/8 Mo	2100/2170	2100/2170
Tourn. 18/8Mo	1750/1850	1750/1850
Mitraille F17	430/470	430/470
Mitraille F13	360/380	360/380



► Déchets d'étain (prix transformateurs)

en €/t	25/03/25	01/04/25
Etain pur	26300/26800	28000/28600
Soudure 60%	15500/16000	16500/17000

► Déchets métaux précieux

Qualités ↓ (Paris COOKSON-CLAL)	25/03	01/04
Or pièces usées (en euro/)	76.61	79.36
Or 18 carats (en euro/g)	61.97	64.19
Or 14 carats (en euro/g)	47.78	49.49
Or 9 carats (en euro/g)	28.58	29.61
Platine labo (en euro/g)	25.18	25.53
Platine joaillier (en euro/g)	17.60	17.85
Argent fin (en euro/k°)	891.43	907.87
Argent 1er titre (en euro/)	813.64	828.65
Argent 2e titre (en euro/k°)	706.35	719.38

Mercuriales établies sur base des cours suivants		
Lowest LME en €/t	25/03/25	01/04/25
Cuivre	9150	8960
Étain	31618	33676
Plomb	1880	1833
Zinc	2711	2625
Alu HG	2420	2320
Nickel	14542	14686
Eurodollar	1.0842	1.0861

► Déchets cuivreux

en €/t	Prix internégoce		Prix transformateurs	
	25/03/25	01/04/25	25/03/25	01/04/25
Cuivre Millberry	8400/8450	8200/8250	8800/8850	8600/8650
Cuivre dépose EDF	8300/8350	8100/8150	8700/8750	8500/8550
Cuivre Candy neuf	8100/8150	7900/7950	8500/8550	8300/8350
Cuivre fil Berry inter (>3mm)	7750/7850	7600/7700	8150/8250	8000/8100
Cuivre mêlé 96% Cu	7700/7800	7550/7650	8100/8200	7950/8060
Cuivre Chauffe-eau 88/90%	6900/7000	6800/6850	7300/7400	7200/7260
Bronze titré UE12 12% Sn	6550/6650	6450/6500	6950/7050	6850/6900
Bronze ordinaire UE5 5% Sn	6450/6550	6350/6400	6850/6950	6750/6800
Laiton 70/30 mitraille	5900/6000	5850/5900	6300/6400	6250/6300
Tournures déco 60/40 Afnor	5050/5150	5000/5100	5450/5550	5400/5500
Barreau 60/40	5250/5350	5200/5300	5650/5750	5600/5700
Tubes 76.22.2 (à l'aluminium)	5650/5750	5600/5650	6050/6150	6000/6050
Tubes 70.29.1 (à l'étain)	5750/5850	5700/5750	6150/6250	6100/6150
Laiton mêlé 1% fer	4750/4800	4600/4700	5150/5200	5000/5100
Compteurs laiton complets	3100/3200	3050/3100	3500/3600	3450/3500
Radiateurs 1/2 rouge	4500/4550	4500/4550	4900/4950	4900/4950
Radiateurs fer	550/580	550/580	950/980	950/980
Moteurs électriques	550/580	550/580	950/980	950/980

► Déchets d'aluminium (i=indicatif)

n=nominal	Prix internégoce		Prix transformateurs	
en €/t	25/03/25	01/04/25	25/03/25	01/04/25
Aluminium A5/A7 pur	2100/2140	2000/2050	2500/2540	2400/2430
Alu profilés AGS blancs	2030/2070	1950/2000	2430/2470	2350/2380
Alu profilés AGS couleurs	1850/1880	1750/1800	2250/2280	2150/2200
Alu AGS pont-thermiques	1500/1530	1450/1550	1900/1930	1850/1950
Alu AG 0.6/1/2/3/4/5 classés	1750/1790	1600/1700	2150/2190	2000/2100
Alu Off-set paquets sur palettes	1850/2030	1850/1900	2250/2430	2250/2320
Alu almélec	1800/1930	1700/1800	2200/2330	2100/2200
Alu AG mêlés neufs	1600/1700	1500/1700	1800/2000	1700/1900
Alu neufs & vieux AG Dural/Casserole	1250/1450	1250/1430	1450/1650	1450/1630
Alu mousse	550/650	550/630	750/850	750/830
Alu carter ordinaire 2% fer	1250/1420	1250/1400	1450/1650	1450/1600
Alu AGS mêlés démolition	1650/1850	1650/1800	1850/2050	1850/2000
Jantes alu sans valves ni masses	1750/1950	1750/1950	1950/2170	1950/2150
Alu carter broyé flotté 92%	1600/1750	1600/1700	1800/2000	1800/1900
Tournures alu 1% Fe + 1% Zn	950/1100	950/1050	1150/1300	1150/1270
Moteurs alu et B.V. ferrés	300/370	320/350	520/570	520/560
Moteurs fontes alu	220/270	230/250	430/470	430/460
Radiateurs cuivre/alu	3600/3700	3800/3850	4000/4050	4000/4050
Radiateurs alu sans boîte, déferrés	850/900	850/900	1050/1100	1050/1100
Câbles 52% alu	800/850	800/850	1000/1100	1000/1050
Câbles 40% alu	650/700	650/680	850/900	850/880
Câbles 30% alu	350/400	350/380	550/600	550/580
Almélec 60/40	750/800	730/800	930/1010	930/1000
Almélec 50/50	550/600	580/600	780/800	780/800

► Déchets de câbles cuivre

en €/t	25/03/25	01/04/25
Câbles 85%	6900/6960	6800/6900
Câbles 80%	6500/6550	6400/6500
Câbles 72%	5800/5850	5700/5800
Cuivre 65%	5200/5250	5100/5200
Faisceaux auto 52%	4100/4150	4050/4100
Cuivre 45%	3500/3550	3450/3500
Cuivre 42%	3200/3250	3150/3200
Cuivre 40%	3050/3100	3000/3050
Cuivre 38%	2850/2900	2800/2850
Cuivre 35%	2600/2650	2600/2630
Cuivre 32%	2350/2400	2350/2380
Cuivre 28% D3E	1900/1950	1900/1930

Nota : Les prix des câbles sont calculés en fonction d'un coût de traitement de 350 EUR/t pour les câbles cuivre, base grenaille électrolytique 1S et de 230 EUR/t pour les câbles alu, base grenaille A7. Dans tous les cas pour des câbles propres, non emmêlés, exempts de toutes matières étrangères. *rectifié

► Grenailles cuivre (prix transformateurs)

en €/t	25/03/25	01/04/25
Cuivre N°1s/1a	8800/8850	8600/8650
Cuivre N°1n/1b	8550/8600	8450/8500
Cuivre N°2	8500/8550	8400/8450
Cuivre N°3	8350/8400	8200/8250

► Allemagne BDSV

en €/tonne	Déc. 24	Jan. 25	Fév. 25
N°1	257.3	261.3	272.2
N°2/8	306.4	305.4	314.8
N°3	303.01	301.2	306
N°4	299.9	302	313.9
N°5	248.4	250.3	260

► France FFDM

(Fédération Française de la Distribution des Métaux) en €/t

Evolution mensuelle	Déc. 24	Jan. 25	Fév. 25
Région Nord, Est, Ile de France	-17	+2	+16
Région, Centre Sud-est, Sud Méditerranée	-12	-1	+7
Région Bretagne	-15	0	+2
Sud-ouest Atlantique, Midi-Pyrénées	-10	+2	+2

► Belgique

en €/tonne métrique	Fév. 25	Mars 25
Ferrailles lourdes Martin	490/500	508/518
Ferrailles Four électrique	500/505	518/523
Tournures mêlés	465/470	483/488
Fonte mécanique	467/470	485/488

► Europe export

en €/tonne métrique (Cours indicatif FOB Port de Rotterdam)	21/03/25 1\$=0.92€	28/03/25 1\$=0.926€
Cat. HMS 1&2 (80:20 mix)	303	305
Cat. HMS 1&2 (75:25 mix)	299	300
Ferraille broyée	320	321

► Etats-Unis local

en €/tonne métrique (Prix indicatif du négoce. Source Iron Age)	21/03/25 1\$=0.92€	28/03/25 1\$=0.926€
Ferraille lourde N°1	361	363
Ferraille broyée	442	444

► Etats-Unis export

en €/tonne métrique (Prix indicatif du négoce FOB côte Est)	21/03/25 1\$=0.92€	28/03/25 1\$=0.926€
Cat. HMS 1&2 (80:20 mix)	262	264
Ferraille broyée	341	344

► Grande-Bretagne

en €/tonne métrique (Prix indicatifs moyens franco usines consommatrices)	21/03/25 1£= 1.19\$	28/03/25 1£=1.199
Paquets chutes neuves 4A	221	221
Tournures lourdes cat.7B	128	128
Fonte lourde et légère	158	158

► Italie €/t (Prix indicatifs)

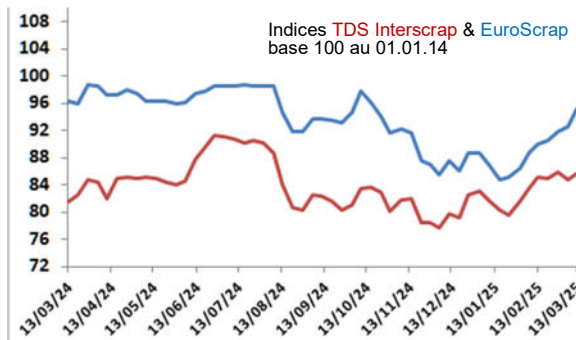
moyens franco usines	Fév. 25	Mars 25
E3 (D.I.)	50/60	65/75
E1C (05)	50/60	65/75
E8 (50)	120/170	135/185
E40 (33)	50/60	65/75
E5M (41)	80/90	95/105

► Espagne €/t (Prix indicatifs)

moyens franco usines	Fév. 25	Mars 25
E3 (D.I.)	78/88	91/101
E1C (05)	88/98	101/111
E8 (50)	118/128	131/141
E40 (33)	98/108	111/121
E5M (41)	78/88	91/101

► France Indices hebdo TDS Inter Scrap & Euro Scrap - base 100 au 1er janvier 2014

Semaine n°	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Inter Scrap	86.45	88.73	89.87	90.50	91.77	92.53	95.18	96.45	96.32
Moyenne mensuelle	Jan 25 : 86.32	Fév 25 : 90.21				Mars 25 : 95.12			
Euro Scrap	81.53	83.51	85.09	84.95	85.80	84.76	85.72	86.74	87.49
Moyenne mensuelle	Jan 25 : 81.25	Fév 25 : 84.83				Mars 25 : 86.17			



Indices hebdomadaires publiés par la Tribune de la Siderurgie

Indices TDS InterScrap & EuroScrap

Les indices TDS InterScrap et EuroScrap, base 100 au 1^{er} janvier 2014, sont publiés chaque semaine, avec le calcul d'une moyenne mensuelle en fin de dernière semaine complète du mois de référence. Ils sont calculés sur la base des données recueillies sur le marché des ferrailles, l'évolution des frets et la parité eurodollar.

Historique sur simple demande par mail à : contact@metaltribune.com ou par tél au : 02.99.85.38.38

► Fonte / Indice CAEF (European Foundry Association)

	Mai 24	Juin 24	Juillet 24	Août 24	Sept 24	Oct 24	Nov 24	Dec 24	Jan 25	Feb 25
€/t	480	485.91	483.78	-	463.56	450.16	443.29	441.22	434.60	442.66
Base 100 Jan.2003	331.46	335.54	334.07	334.85	320.11	310.85	306.10	304.68	300.10	305.67

Prix franco fondentes publiés par le CAEF calculés sur la base d'une moyenne mensuelle sur la composition suivante 25% de ferrailles légères, 25% de ferrailles lourdes, 25% de paquets 30X30X30cm 25% de fonte - NP = non parvenu * rectifié

► France Ferrailles & Fontes (Source : KPMG mandaté par FEDEREC)

Évolution en €/t	Régions Nord, Est, Ile-de-France	Régions Centre-Sud-Est, Sud-Méditerranée	Région Bretagne	Régions Sud-Ouest-Atlantique, Midi-Pyrénées
Variation février et mars 2025				
E1 / Q0623 (ex-Q0612) Ferrailles de ramassage	+16	+13	+12	+16
E3 / Q0624 (ex-Q0611) Ferrailles massives industrielles	+16	+13	+13	+17
E5M / Q0625 (ex-Q0616/Q0617) Tournures acier et fonte	+17	+12	+14	+17
E8 / Q0626 (ex-Q0613/Q0615) Chutes de tôles neuves	+17	+12	+14	+15
E40 / Q0627 (ex-Q0619) Ferrailles broyées	+15	+13	+13	+17
 Vieilles fontes ordinaires (ex-Q0621/Q0622)	Ce produit n'est plus coté. KPMG/Federec suggère une indexation Q0624			

► France Variation fonte usine en €/t

	Août 24	Sept 24	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24	Jan 25	Fév. 25
	-2	-10	-39	-4	-4	-16	+10

▲ **Avertissement :** depuis avril 2017, nous publions le Q06 version Federec/KPMG. Le chiffre -0 signifie que la variation est négative mais très faiblement. Les variations comprises entre 0 € et 0,5 € ressortent elles a +0€.

◀ **Historique** disponible sur simple demande à abo@metaltribune.com

► France Variation acier usine en €/t

	Sept 24	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24	Jan 25	Fév. 25
	-27	-10	0	-12	-1	+13

► Inox - France

(Prix indicatif pour des marchandises réputées saines, découpées aux dimensions Martin, franco négociants, par lots complets de 25t minimum)

en €/t	25/03/25	01/04/25
Chutes neuves 18/8	920/970	920/970
Tournures inox 18/8	1550/1650	1550/1650
Chutes neuves F17	330/370	330/370

► Europe Ferrailles broyées Type E40

€/t	FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE	ESPAGNE	FOB ROTTERDAM
Mars 25	278	413	170	261	582
Fév. 25	260	405	155	248	564



Négoce & valorisation de ferrailles

www.sofrest.fr

E-mail : contact@sofrest.fr - Tél : +(33) 03 29 55 33 36
6 rue d'Amérique - 88100 Saint-Dié des Vosges

Turquie

Des négociations en suspens

Ankara. – L'activité peine à décoller à la grande importation, alors que débute les célébrations de la fête de l'Aïd en Turquie, marquant la fin du Ramadan. Les négociations se réduisent donc à peau de chagrin en l'absence de nombreux opérateurs turcs.

Il ne resterait aux producteurs turcs pas plus de deux cargaisons de ferrailles à acquérir pour une expédition prévue en avril. Toutefois, au regard des disponibilités importantes, ces derniers montrent peu d'empressement aux achats, dans l'attente d'une baisse des prix.

En milieu de semaine dernière, une transaction a été signalée à 373 \$/t cfr pour de la HMS1&2 (80:20) européenne. Une autre réservation, conclue vendredi 28 mars, a également été rapportée. Il s'agissait de la vente d'un lot de HMS1&2 (90:10) américaine à 387.5 \$/t (359 €/t) cfr et d'un lot de P&S à 402.5 \$/t (373 €/t) cfr.

De nombreux participants doutent toutefois que cette vente ait été réellement scellée, ces prix étant jugés peu réalistes au vu des conditions actuelles du marché.

Dans un contexte défavorable pour les ventes de produits finis en acier, les Turcs considèrent qu'une baisse des prix des ferrailles est inévitable, raison pour laquelle ils résistent aux offres des exportateurs.

« Pas besoin de se précipiter pour se procurer des ferrailles car la hausse des coûts énergétiques n'a pas encore été annoncée. Les ferrailles sont largement disponibles et les prix diminuent. Je suis sûr que ceux qui se sont approvisionnés aujourd'hui le regrettent déjà! » a déclaré un acheteur turc.

Un aciériste implanté dans la région d'Ankara indique viser moins de 370 \$/t (343 €/t) cfr pour de la marchandise européenne et moins de 380 \$/t (352 €/t) cfr pour celle provenant des Etats-Unis. Quant aux objectifs de l'ensemble des fournisseurs, ils sont, eux, bien plus ambitieux.

La HMS &2 (80:20) américaine, est ainsi disponible à 388 \$/t (360 €) cfr. Parallèlement, cette catégorie est proposée à 378-384 \$/t (350-356 €) cfr au départ d'Europe. Les exportateurs baltes soumettent, pour leur part, des offres à 378-376 \$/t (347-349 €) cfr.

Les fournisseurs européens, confrontés à un accroissement de la demande en provenance d'Inde, envisagent d'exporter leur marchandise vers ce pays.

A la petite exportation, les derniers contrats en date ont été finalisés à 353 \$/t (327 €/t) cfr au départ de la Roumanie. Dans ce cas là aussi, les prétentions des importateurs sont bien éloignées de celles de leurs fournisseurs.

COMMINGES MÉTAUX SERVICES
REVENDEUR
fornie, s.l.
EXCLUSIF sur toute la France
 Grappins de Grue camion et d'engin avec ou sans électroaimant et rotator 360°
Tel : 05 61 95 85 12
Mail : production@cmsrecup.fr
www.cmsrecup.fr

Prix indicatifs des VHU
 Mars 2025 en €/t

80/85 105/110
 90/105 105/110

Depuis juin 2019, nous publions une estimation des prix franco broyeur et non plus départ chantiers. Prix moyen franco broyeur pour des véhicules dépollués (sans liquides, sans moteurs et sans pneumatiques) à partir de 100 tonnes par mois par vendeurs réguliers.

ARMABESSAIRE
RECYCLAGE
FERS - MÉTAUX - D.E.E.E. - V.H.U.
 • BROYAGE DE CÂBLES CUIVRE ET ALU
 • BROYAGE FERRAILLES ET MÉTAUX
 • FONDERIE D'ALUMINIUM
 • TRAITEMENT DES D.E.E.E.
 • TRAITEMENT DES V.H.U.
 EURO-QUALITY SYSTEM
 ISO 9001 & 14001
 ISO 45001
 01 60 29 13 67 Patrick ARMABESSAIRE
 www.armabessaire.com 06 80 37 66 41

FML
RECYCLAGE
 FERRAILLES / MÉTAUX / INOX
NÉGOCE & VALORISATION
 01 40 02 02 15
 www.fml.fr
 fml@fml.fr
 intertek

► Évolution mensuelle du prix des ferrailles

En €/t	Oct. 24	Nov. 24	Déc 24	Jan 25	Février 25	Mars 25	Avril 25
France	-5/-10	=	-10/-30	=	+15/+25	+15/+20	Np
Allemagne	-10	-5/-10	-10	=	+5/+10	+25/+30	=
Belgique	-5/-10	-5/-10	-10	=	+15/+25	+15/+20	Np
Italie	=	+15	-10	=	+10/+20	+15	Np
Espagne	=	-10/-20	-10	=	+5/+10	+10/+15	Np
Grande-Bretagne	+5	-10	Np	Np	Np	=	Np
Russie	+5	-10	Np	=	-	-10	Np
Turquie	=	-15/-20	+10	-10	+10	+10	-
Taiwan	+5	-5	-10	+15	+10	+5	Np
Etats-Unis	+10/+20	=	-10	+10	+30/+50	+30	=

Nota : Les variations ci-dessus sont données à titre indicatif pour une ferraille de qualité type HMS 80/20. Elles concernent des chargements complets (camions/trains/bâteaux).

L'ACIER
 Les prix des ferrailles varient tous les jours
 Lisez le Bulletin Quotidien de l'Acier
 Spécimen gratuit
 www.metaltribune.com
 ☎ 02 99 85 38 38

METAL PARIS
 VALORISATION MÉTALLURGIQUE
Négoce aciéries & fonderies
Achats départ chantiers de recyclage
 www.metalparis.fr - sebastien.thomas@metalparis.fr
 01 43 48 33 56 - 06.72.91.91.76

Ferrailles / Allemagne Configuration haussière

Berlin.- Les prix des ferrailles allemandes ont renchéri ce mois-ci, grâce à la robustesse de la demande intérieure et des exportations. Si la plupart des participants anticipent un marché stable en avril, certains espèrent même que les prix consolideront leur ascension.

« La demande émanant des producteurs allemands continue d'être élevée, note un négociant bavarois. La hausse des prix s'explique en partie par la disponibilité limitée des matières premières ».

Les ferrailles allemandes ont ainsi gagné 15 à 20 €/t en mars. A l'échelle nationale, l'E3 vaut 328 €/t,

l'E2/8 vaut 330 €/t et l'E40 vaut 335 €/t. Même scénario haussier en Autriche, où les prix ont bondi de 25 à 30 €/t, selon les catégories.

« Toutes les qualités se sont vendues à des prix plus élevés en mars, dans un contexte de demande accrue des pays européens, mais la réduction des volumes disponible crée une concurrence féroce à l'achat », commente une source berlinoise.

La plupart des négociants et producteurs sont optimistes quant à une éventuelle reprise économique en Allemagne, grâce à un paquet financier gouvernemental de 500 mds d'€

destiné aux infrastructures et à la protection du climat.

Références Mondiales

- Tambour TEME
- Electro aimant CGMA
- Courant de Foucault SMAR
- Overband OVBAP
- Séparateur haute induction SPI-SMAR

ANDRIN
Magnétisme Industriel

8, avenue Jean Monnet - Z.I. - 54920 Villers-la-Montagne, France
Tél. : +33 (0) 382 44 01 46 | email : info@andrin.fr
www.andrin-magnets.fr

En bref...

Ferrailles / USA : reconduction

Les prix des ferrailles américaines, en hausse depuis le début de l'année, ne devraient pas évoluer en avril. Le Sud-Est des États-Unis semble subir une pression plus forte que le Midwest car l'offre y a diminué plus rapidement. Cette situation est imputable à l'imposition récente des droits de

douane, des conditions météo défavorables ainsi qu'à l'ambiance pessimiste en Turquie.

A l'export, le dernier contrat d'origine américaine a été confirmé en fin de semaine dernière. Ce dernier portait sur un lot de HMS 1&2 (90:10) à 387,5 \$/t (358 €/t) cfr et de P&S, à 402,5 \$/t (372 €/t) cfr.

PAPREC
RECYCLAGE

LES QUALITÉS DES MATIÈRES RECYCLÉES
PAPREC SONT RECONNUES DANS 65 PAYS

GESTION NATIONALE DES FERRAILLES ET MÉTAUX
30 agences et 1 million de tonnes gérées.

Photo: Edoard Mazare

Olivier François, président d'EuRIC L'IARC et les VHU



Olivier François, président d'EuRIC

Allez c'est dit ! 25 années après avoir rejoint la société franco belge, Galloo, Olivier François sera un actif retraité dès le mois d'avril. Il vient tout juste d'être réélu à la présidence de la confédération européenne EuRIC au cours de son assemblée générale. « *Me voilà reparti pour trois ans !* » Sans se départir de son sourire, Olivier est « *heureux, je vais pouvoir donner encore plus de temps et d'énergie pour EuRIC car je n'aurais pas la contrainte de suivre tous les dossiers de Galloo.* »

Participant en mars dernier à Anvers (Belgique) au dernier congrès de l'IARC (International Automotive Recycling Congress) consacré au recyclage de l'automobile, le président d'EuRIC, se félicite de la qualité des échanges et de la présence, en particulier, de Jaco Huisman de la DG Environnement au sein de la Commission Européenne. Celui-ci instruit le dossier du nouveau règlement à venir sur le recyclage des VHU. « *L'occasion nous était fournie de balayer tous les sujets importants avec l'obligation d'incorporation de matières plastiques dans les véhicules. Une obligation qui inquiète les constructeurs automobiles face au*

problème des substances chimiques problématiques dans les vieux plastiques, etc. Ce sont des sujets sur lesquels il faut que l'on avance, aussi bien les constructeurs automobiles que les recycleurs. Si l'on s'en tient au danger et à l'analyse, on en trouvera toujours des substances problématiques. Mais est-ce que cela présente un risque ? D'autant que de nombreuses pièces en plastique ne sont jamais en contact avec les occupants de la voiture ou les garagistes et que les substances sont à l'intérieur de la matrice et donc piégées. »

Quelle est la position des constructeurs européens ?

J'ai rencontré à l'occasion du congrès Silvia Vecchione, responsable principale des politiques environnementales pour l'ACEA, association des constructeurs automobiles européens. Nous allons essayer de resserrer les liens face à des systèmes individuels comme ceux que nous avons en France. La seule chose que nous demande la Commission Européenne en accord avec la Directive 2000, encore d'actualité, ce sont des données. Elle veut savoir quels sont nos résultats en termes de recyclage, le taux atteint et celui de la valorisation. On oublie le cœur de la question ! Comment y arriver avec une vingtaine de systèmes individuels ?

Nous avons également évoqué à Anvers l'autre question assez brûlante, le fameux taux de cuivre résidant après broyage dans le E40. Il est aujourd'hui de 0,35 %. Il est difficile d'aller plus loin sans investir en personnel ou en robotique. Les aciéristes se satisfont aujourd'hui de la qualité habituelle au prix habituel. Ce qu'ils ne précisent pas dans le discours véhiculé au niveau médiatique grand public dans lequel on nous range dans la catégorie des méchants. Les recycleurs contribuent grâce au recyclé de quelque 55 % de la production européenne de l'acier neuf.

PR : le nouveau règlement est toujours attendu

Pour la réglementation destinée aux VHU du point de vue de l'agenda, le

passage du texte au Parlement européen devrait se dérouler en septembre et dans la foulée transmis au Conseil. Si les équilibres internes au document initial n'ont pas été trop modifiés, le document pourrait être publié en toute fin d'année ou au début de l'année 2026.

PR : La politique nord-américaine a-t-elle fait l'objet d'une discussion au cours de l'IARC ?

Nous avons reçu le 19 mars, en ouverture de la conférence, Kristen Hildreth représentante de ReMa, l'association américaine (ex ISRI) vice-présidente en charge des politiques publiques et des questions douanières. Elle a présenté ce qu'il se passe aux Etats-Unis avec le recyclage des véhicules aujourd'hui et un focus sur la situation actuelle des tarifs douaniers.

Pour l'acier et l'aluminium ça y est les nouveaux tarifs sont en application mais nous savons que le but premier est d'obliger les pays comme les européens à modifier les équilibres des balances commerciales.

Nous ne savons pas comment tout cela va être géré au niveau américain. Le vice-président européen Maros Sefcovic, en charge du commerce, était cette semaine à Washington. A l'issue de son entretien avec son homologue, une chose était claire : on va vous acheter plus de gaz.

Propos recueillis par
Martine Chartier



© Emmanuel Katrakis, EuRIC

Emmanuel Katrakis administrateur et président de la commission internationale de Federrec rejoint EuRIC en qualité de président de la branche métal.